

Apprendre le français • Remise à niveau • Maîtriser les compétences de base • Alphabétisation • Formation à la langue française • Français langue étrangère

De quoi parle-t-on ?



Rédaction : C.A.I. Namur, Lire et Ecrire Namur et Province de Namur

Coordination : C.A.I. Namur

Editeur responsable : Benoîte Dessicy – rue Docteur Haibe, 2 à 5002 Saint-Servais
Edition 2018

Graphisme : Louise Neys

Avec le soutien de la Province de Namur, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fonds social européen.

Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur ASBL

Rue Docteur Haibe, 2
5002 Saint Servais
Tél : 081/73.71.76
info@cainamur.be

Lire et Ecrire Namur ASBL

Rue des Rêlis Namurwès, 1
5000 Namur
Tél: 081/74.10.04
namur@lire-et-ecrire.be

Province de Namur-cellule de lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme

Rue Bourtonbourt, 2
5000 Namur
Tél: 081/77.55.29
illettrisme@province.namur.be

Table des matières

Introduction	5
Apprendre le français: une volonté, une nécessité ou une obligation ?	7
Les formations à la langue française, de quoi parle-t-on ?	11
Les quatre compétences linguistiques	17
Les cadres de référence langagière	18
Les tests en langue française	23
Les filières de formation en langue française et la validation des formations	25
Pour aller plus loin	28
En synthèse	30

Introduction

Ce livret est né d'un besoin relevé lors de rencontres avec des accompagnateurs sociaux, des formateurs et des citoyens en difficulté pour orienter des adultes vers des formations/ des cours de français.

Cette difficulté relève d'un manque de réponse face aux questionnements suivants :

- « *Quelle est l'offre de formation à la langue française ?* »
- « *À qui s'adresse-t-elle ?* »

Cette publication répond à ces questions et vulgarise une série de notions liées aux jargons des trois grands secteurs de l'apprentissage de la langue française pour les adultes : **l'alphabétisation, la remise à niveau et le français langue étrangère.**

Ce livret permet par ailleurs de mieux cerner les opérateurs qui dispensent les formations et de comprendre l'offre présentée sur le portail Alpha-FLE : <http://www.portailalphafle.be/>

Cette brochure a été rédigée par trois acteurs clés dans le soutien aux organismes de formation à la langue française en province de Namur : le C.A.I., Lire et Ecrire Namur et la Province de Namur.



Le **C.A.I.** est un Centre régional d'intégration qui agit pour une société interculturelle et promeut l'égalité des droits pour tous. Par le biais de l'accompagnement, la formation, la coordination, l'interpellation, le C.A.I. joue un rôle d'organe de référence en matière d'intégration et d'interculturalité en province de Namur. Ses travailleurs garantissent le fil rouge en termes de démarches d'intégration pour les personnes étrangères et pour les opérateurs qui développent des actions directement ou indirectement sur ces matières.



Lire et Ecrire Namur
ASBL

Lire et Ecrire Namur asbl (LEE) est une association reconnue comme mouvement d'éducation permanente et centre d'insertion socioprofessionnelle. Elle agit pour que tout adulte qui le souhaite puisse trouver près de chez lui une formation en alphabétisation de qualité. LEE Namur travaille sur tout le territoire de la province de Namur comme un organisme de référence dans le domaine de l'alphabétisation.



La **cellule de lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme** fait partie de la Direction des affaires sociales et sanitaires (DASS) de la Province de Namur. La cellule développe autour de ces matières des actions et partenariats et participe à diverses concertations en province de Namur.

Bonne lecture !

Apprendre le français: une volonté, une nécessité ou une obligation ?

Pourquoi des adultes suivent-ils des formations/cours de français ?

Les raisons qui conduisent des adultes à se lancer dans l'apprentissage du français sont diverses et sont propres à chaque parcours de vie. Des personnes prennent le chemin des formations en alphabétisation après un arrêt trop précoce de l'apprentissage dû à la rencontre de difficultés pendant leur parcours scolaire. D'autres n'ont tout simplement pas eu l'opportunité d'aller à l'école.

D'autres encore, scolarisées ou pas dans leur langue maternelle, se lancent dans l'apprentissage de la langue française comme langue étrangère, c'est-à-dire que le français n'est pas leur langue maternelle. Selon leur parcours scolaire, les personnes s'orientent vers des formations de français langue étrangère (FLE) ou d'alpha FLE/oral. Leur niveau scolaire n'est pas lié à leur origine, mais bien à leur parcours de vie.

Peu importe leur histoire, la vie quotidienne conduit inexorablement les adultes à devoir démontrer leurs compétences en français pour réaliser toute une série d'actions :

- Réaliser des démarches sociales (accès au logement, à la santé, etc.) ;
- Accéder à une formation professionnelle ou une reprise d'études ;
- Passer un entretien d'embauche, rédiger un CV ou une lettre de motivation ;
- Comprendre le courrier qu'ils reçoivent ;
- Accompagner leurs enfants dans leur scolarité ;
- Obtenir le permis de conduire ;
- Exercer une activité professionnelle ;
- Etc.

Apprendre le français ne relève pas d'une recette simple qu'il suffit de suivre. De nombreux éléments entrent en compte au moment de la mise en œuvre des mécanismes d'apprentissage. Éléments dont l'apprenant n'a pas toujours conscience et sur lesquels il n'a pas forcément prise : facteurs environnementaux, cognitifs (se dit des processus mentaux qui se rapportent à la connaissance), culturels, psychologiques, sociaux, économiques, historiques.

Selon le contexte et l'histoire de la personne, le temps nécessaire pour l'apprentissage et les facilités à apprendre varient. Cf. Lire et Écrire Communauté française, *Analphabète et débutant à l'oral : questions d'apprentissages. Abécédaire du formateur, Bruxelles, Lire et Ecrire, 2014.*

NB : On parle **d'apprenants** ou de **stagiaires** pour des adultes qui suivent une formation à la langue française.

Suivre une formation: une initiative personnelle ou une démarche obligatoire ?

L'inscription dans une formation/un cours peut se faire dans un cadre contractuel contraignant : le plan d'action avec le Forem, le projet individualisé d'intégration sociale avec le CPAS ou la convention pour le parcours d'intégration s'ajoute pour certaines personnes étrangères.

Pour une majorité des apprenants, le suivi de la formation découle pourtant d'une initiative personnelle.

Au-delà des raisons pragmatiques qui motivent les adultes à s'inscrire en formation, l'impact en termes d'épanouissement est régulièrement signalé par les apprenants. Cet impact joue un rôle moteur dans la poursuite du processus d'apprentissage.

Cette observation est valable tant pour les Belges que pour les personnes étrangères.

Focus sur les politiques de formation à la langue française pour les personnes étrangères non francophones

L'introduction de l'obligation de suivre une formation à la langue française dans le cadre du parcours d'intégration pour les personnes primo-arrivantes peut laisser sous-entendre que celles-ci ne veulent pas apprendre le français. Le taux de fréquentation des formations dispensées en Wallonie depuis de nombreuses années démontre néanmoins que cette démarche relève surtout d'une volonté personnelle des apprenants. L'accueil et les moyens affectés aux formations dépendent, par contre, du politique.

La Wallonie a renforcé son soutien aux formations à la langue française au travers de sa politique d'intégration et de la mise en œuvre du parcours d'intégration depuis 2015.

En tant que centre régional d'intégration, le C.A.I. accompagne les personnes étrangères pour réaliser le parcours d'intégration ou toutes démarches d'insertion (bilan social, information, orientation vers les services : formations, emploi, logement, enseignement, appui sociojuridique, équivalence de diplôme, nationalité).

Le C.A.I. coordonne les activités du parcours d'intégration (cours de français, formation à la citoyenneté, orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle) développées par des acteurs divers.

Le parcours d'intégration est obligatoire pour les primo-arrivants, mais accessible à tous sur base volontaire.

Les personnes primo-arrivantes obligées de suivre le parcours d'intégration sont des personnes étrangères qui ne sont pas citoyennes d'un pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse ou de la Turquie et qui rejoignent, dans le cadre d'un regroupement familial, un résident qui n'est ni belge ni ressortissant d'un pays de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse OU des personnes qui ont obtenu le statut de réfugié, une protection subsidiaire ou une régularisation.

Ces personnes étrangères sont toutefois dispensées si elles ont :

- Moins de 18 ans et plus de 65 ans ;
- Un travail déclaré, un statut d'étudiant ;
- Déjà obtenu l'attestation de fréquentation du parcours dans une autre région du pays ;
- Un certificat médical attestant de l'impossibilité de suivre le parcours (maladie ou handicap sévère) ;
- Un certificat ou un diplôme de l'enseignement belge.



Les formations à la langue française, de quoi parle-t-on ?

Les formations à la langue française visent toutes l'apprentissage linguistique et, selon les secteurs, **elles sont également animées par d'autres finalités**. Les objectifs et les pédagogies distincts, les caractéristiques du public et les sources de financement contribuent à proposer une offre diverse:

L'alphabétisation (Alpha)

C'est apprendre à s'exprimer en français, à lire, à écrire et à calculer. Les formations d'alphabétisation ont comme porte d'entrée l'acquisition des langages fondamentaux (langage oral, écrit et mathématique) et savoirs de base. Les formations s'adressent à:



Toute personne adulte, sans distinction d'âge, de nationalité, de sexe, de religion, de culture et d'origine sociale, **ne sachant pas ou peu lire et écrire**, ou ne maîtrisant pas, **et ce dans aucune langue**, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'études primaires, compétences équivalentes au Certificat d'Etudes de Base (CEB) en lecture, écriture et calcul.



Pour Lire et Écrire, l'alphabétisation est un outil d'émancipation. S'alphabétiser, c'est se donner des outils pour comprendre le monde et y agir socialement, culturellement et politiquement.

Le français langue étrangère (FLE)

Ce sont des cours/des formations à la langue française donné(e)s avec une pédagogie « actionnelle » qui repose sur l'adéquation entre la matière et le quotidien des apprenants pour:



Toute personne **non francophone ayant été scolarisée dans n'importe quelle langue** et qui possède, **au minimum**, les compétences équivalentes au CEB dans sa langue de scolarisation.



Le français langue étrangère vise l'acquisition des compétences communicatives et sociolinguistiques pour faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des apprenants dans la société d'accueil.

La remise à niveau en français (RAN)

C'est la poursuite de l'apprentissage de l'expression orale, de la lecture, de l'écriture, du calcul pour:



Des adultes sachant parler français et maîtrisant les compétences correspondantes au CEB, mais ne maîtrisant pas ou plus les compétences relatives aux trois premières années de l'enseignement secondaire inférieur (cf. ancien CESI).



La RAN vise l'acquisition des compétences linguistiques du niveau de 3^{ème} secondaire.

CEB = Certificat d'Etudes de Base : Certificat délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'issue d'une épreuve externe commune organisée au terme de la 6^{ème} année primaire, des 1^{ère} et 2^{ème} années différenciées ainsi que de l'année différenciée supplémentaire de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé (forme 2 et 3).

Pédagogie actionnelle : Basée sur la perspective actionnelle prônée par le CECRL (le Cadre Européen Commun de référence pour les langues). La perspective actionnelle vise, au travers d'exercices, de mises en situation et de documents liés à la vie réelle, à permettre à l'apprenant de communiquer dans des situations de la vie quotidienne.

En pratique

Je parle le tétoum, le portugais et un peu le français mais je ne sais ni lire ni écrire dans aucune de ces langues.

J'ai obtenu un diplôme d'assistante dentaire dans mon pays. Je parle allemand et polonais mais pas le français. J'habite en Belgique depuis un an et je souhaiterais reprendre des études.

J'ai travaillé 15 ans dans la construction après mes études secondaires. Je suis demandeur d'emploi et souhaite postuler pour une formation en électricité en vue de me reconverter. Pour cela, je dois passer un test en français.



*Je parle le français,
je sais déchiffrer les
lettres, écrire mon nom
mais je ne comprends
pas le courrier que je
reçois.*

ALPHA



*J'ai été à l'école en Irak jusqu'à 20
ans puis j'ai été travailler, je lis et
j'écris en arabe, je sais lire l'anglais
mais je ne parle pas français et je ne
sais pas écrire avec l'alphabet latin.*

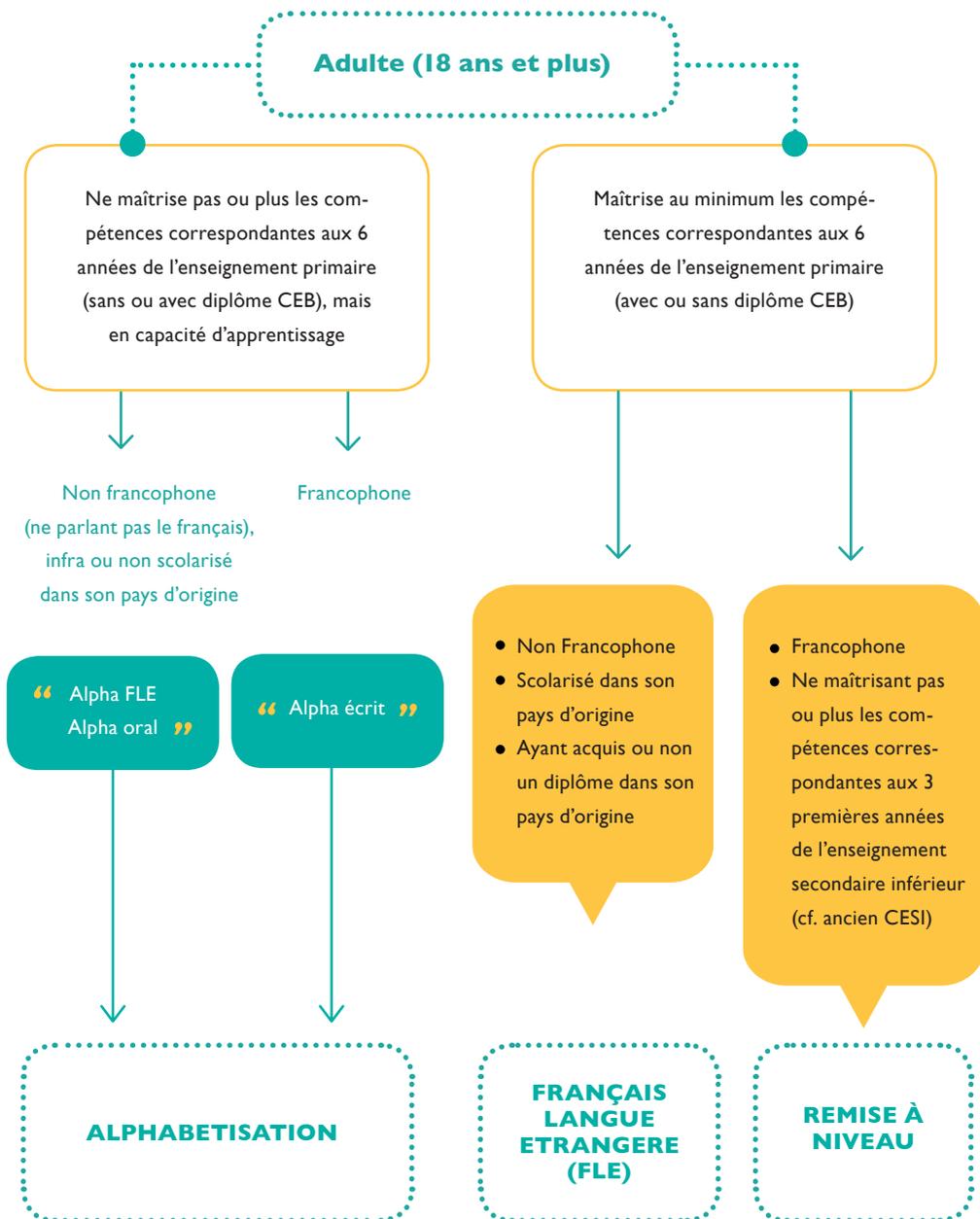
FLE



*Je travaille depuis 10 ans à
la commune, je voudrais être
mieux payée. Pour changer de
barème, je dois réussir un test
écrit, mais j'ai oublié beau-
coup de choses en français.*

RÀN

Classification en fonction des caractéristiques du public



Les quatre compétences linguistiques

Les compétences linguistiques pour l'alpha, le FLE, la RAN :

Les compétences linguistiques de référence sont les mêmes pour l'**alphabétisation**, le **FLE** et la **RAN**.

Les **compétences linguistiques** recouvrent l'ensemble des compétences permettant de s'exprimer dans sa langue maternelle ou dans une langue étrangère.

Elles sont regroupées selon quatre champs de compétences :



Compréhension orale : écouter et comprendre



Production orale : parler de soi et communiquer en interaction



Compréhension écrite : lire



Production écrite : écrire



Les cadres de référence langagière

Un cadre de référence ?

Un cadre de référence est un outil théorique qui fixe le contenu des compétences langagières par niveau.

L'utilisation d'un cadre de référence est utile pour les enseignants, les formateurs et les didacticiens afin de construire leurs cours/formations, leurs tests de positionnement ou de validation des compétences. Les apprenants peuvent s'y référer pour objectiver leurs aptitudes et leur évolution par rapport à la pratique d'une langue.

La notion de cadre de référence linguistique s'est imposée depuis quelques années avec l'utilisation accrue du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Dans une Europe multilingue et traversée par les migrations internes et externes, les responsables politiques et les linguistes se sont dotés d'un outil commun qui permet d'objectiver les compétences acquises lors de l'apprentissage **d'une langue étrangère** (une langue non maternelle).

Dans la vie quotidienne, il est fait référence à l'échelle de niveaux du CECR pour déterminer par exemple :

- Un niveau minimum de connaissance d'une langue nationale pour introduire une demande de nationalité,
- L'obtention d'un barème supplémentaire dans la fonction publique,
- Un niveau minimum pour s'inscrire à des études,
- Etc.



Le Cadre de référence pour l'apprentissage du français langue étrangère : le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL ou CECR)

« Le Conseil de l'Europe a conçu un outil pour harmoniser et mesurer les compétences en langue étrangère. Cet outil, utilisé mondialement, est nommé Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECR). Le CECR présente un schéma descriptif complet de la compétence langagière dans un ensemble de niveaux communs de référence (A1 à C2) définis dans des échelles de descripteurs, ainsi que des choix pour la conception de programmes pédagogiques. (Descripteur du CECR : définitions des compétences à atteindre en fonction des différentes activités langagières).

On peut résumer ce cadre par la somme des niveaux de maîtrise de compétences (langagières ou non langagières) entrant dans la réalisation de tâches. La langue est abordée à travers l'accomplissement d'une série d'actions par celui qui est à la fois locuteur et acteur social ».

Tableau simplifié du CECR à titre illustratif

<i>Utilisateur élémentaire</i>		<i>Utilisateur indépendant</i>		<i>Utilisateur expérimenté</i>	
A.1.	A.2.	B.1.	B.2.	C.1.	C.2.
Peut comprendre et utiliser des mots et expressions familières et quotidiennes.	Peut comprendre et communiquer des messages simples et courts au sujet de la vie quotidienne.	Peut comprendre et communiquer un langage simple et standard.	Peut comprendre et communiquer le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits.	Peut comprendre des sujets complexes et communiquer couramment et spontanément.	Peut comprendre et communiquer sans effort avec précision et de fines nuances de sens.

Cf. Définition du CECR : <https://fr.slideshare.net/nizida6/dfinitions-cecrl>

Le Cadre de référence pour l'alpha

Il n'existe pas, à proprement parler, de cadre de référence pour l'alphabétisation tel que défini ci-dessus.

Le test de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation est l'outil qui permet de déterminer les compétences de la personne dans les quatre champs de compétences linguistiques (compréhension et production orales et écrites) et de la positionner.

Le test de positionnement en alphabétisation détermine les niveaux suivants :

→ Un niveau débutant pour les personnes non francophones qui ne maîtrisent aucune des 4 compétences linguistiques ou pour les personnes francophones qui ne maîtrisent pas les compétences linguistiques en lecture et écriture.

→ Ensuite, 5 niveaux allant de 1 à 5. Le niveau 5 représente le niveau au-delà duquel les personnes ne relèvent plus de l'alphabétisation.

Par ailleurs, Lire et Ecrire a publié un cadre de référence pédagogique – Balises pour l'alphabétisation populaireW «*Comprendre, réfléchir et agir le monde (décembre 2017)*». Cette publication se veut un outil de réflexion et d'action face aux enjeux sociétaux de l'alphabétisation.

Correspondances entre les niveaux de FLE et d'Alpha?

Pour pouvoir envisager une correspondance entre les différents niveaux du CECR et ceux de l'alphabétisation, il faut avoir à l'esprit que :

→ L'alphabétisation s'adresse aux adultes qui ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux (français et mathématiques de niveau 6^{ème} primaire) et plus particulièrement aucune langue écrite.

→ Les personnes qui ne maîtrisent pas le français oral mais qui lisent et écrivent dans une langue ne sont pas analphabètes, même si cette langue écrite n'a pas le même alphabet ou n'est pas alphabétique. Elles ne sont donc pas concernées par l'alphabétisation mais bien par le français langue étrangère. Tout comme une personne qui apprend une deuxième langue ne réapprend pas à parler, une personne qui maîtrise une langue écrite ne réapprend pas à lire et à écrire ».

→ Les formations FLE ont une visée langagière: l'acquisition du français. Alors que les formations en alphabétisation ont comme objectif l'acquisition des langages fondamentaux (langage oral, écrit et mathématiques) et savoirs de base.

Pour établir cette correspondance, on ne prendra en compte que les compétences linguistiques. Le temps et le rythme d'apprentissage, ainsi que les processus pédagogiques mis en place ne sont pas pris en compte dans cette approche comparative.

Cette correspondance théorique est réalisée pour répondre aux sollicitations des personnes en formation alpha qui veulent savoir si elles peuvent tenter de passer le test de positionnement linguistique qui utilise la nomenclature du CECRL.

Pour rappel, la preuve de l'acquisition du niveau A2 du CECRL est requise pour prouver sa connaissance d'une des trois langues nationales, une des conditions pour introduire une demande de nationalité belge.

Selon Lire et Ecrire, la personne non francophone analphabète au terme du niveau 4 est considérée comme un utilisateur de niveau A2 capable des compétences langagières suivantes :

→ Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).

→ Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.

→ Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Rappel des niveaux en alpha

1. Le niveau débutant en alpha correspond à une personne qui ne parle pas en français et/ou n'écrit pas dans aucune langue.
2. Le niveau 1 en alpha correspond au niveau A1.1 et A1.2 du CECR.
3. A la fin du niveau 5 en alpha (dernier niveau), la personne maîtrise les compétences du CEB.

NB : le point d'attention doit être mis sur les compétences acquises par niveau, peu importe le point de départ de la personne, le temps mis pour les acquérir et les méthodes pédagogiques utilisées.

Equivalence entre le CECR et les unités de formation (UF ou UE) de la promotion sociale

Les écoles de promotion sociale, où il est possible de se former à une langue étrangère, proposent des niveaux de formation sous forme d'unité de formation (UF) ou d'enseignement (UE). Ces unités ont une correspondance à chaque niveau du CECR.

UF de 120 périodes CECR	CECR
Langue : niveau élémentaire UF	A1
Langue : niveau élémentaire UF2	A2
Langue : niveau intermédiaire UF3	B 1.1
Langue : niveau intermédiaire UF4	B 1.2
Langue : niveau intermédiaire UF5	B 1.3
Langue : niveau intermédiaire UF6	B 1.4
Epreuve intégrée UF7	B 1

1 période équivaut à 50 minutes de formation. 120 périodes=100 heures, source : Circulaire n°4247 du 03/01/2013

Les tests en langue française

Les tests en langue française sont utilisés dans différents contextes. Selon le type de test et l'opérateur qui le réalise, la reconnaissance légale des résultats est différente.

Test de positionnement linguistique

Un test de positionnement linguistique permet de déterminer le niveau d'une personne dans différentes compétences langagières à un moment donné. Il s'agit d'une « photo » de ce que réalise (comprend, dit, lit, écrit) une personne en réponse à certaines consignes établies.

Lors du premier entretien, les échanges permettent aux professionnels de déterminer le type de test de positionnement qu'ils vont utiliser. Grâce à ces outils, les professionnels distinguent les différences entre un public qui relève de l'**alphabétisation**, du **français langue étrangère** ou encore de la **remise à niveau**.

Un **test de positionnement** cherche à savoir ce qu'une personne est capable de faire et de comprendre dans sa langue maternelle ou étrangère, à un moment donné, en vue de l'orienter et de l'inscrire dans une formation correspondant à son niveau de connaissances et de compétences. Il a un objectif essentiellement **informatif**.

Test d'évaluation

La question de l'évaluation est abordée de manière différente selon la finalité de la formation, le type d'opérateur et le profil du public.

En **FLE**, un test d'évaluation peut être organisé **à la fin** d'un parcours de formation. Il s'agit « d'outils » qui **visent** à évaluer les compétences acquises par la personne au terme d'une période donnée de formation, au regard d'un référentiel de compétences donné (CECR par exemple).

L'alpha vise l'**émancipation globale** de la personne ; l'évaluation de la formation tient compte de cet aspect et est à la fois collective et individuelle ainsi que formative à tendance

certificative (en lien avec des normes extérieures). Elle porte sur les compétences linguistiques, sociales et personnelles de l'apprenant (la gestion du temps, le vivre ensemble, la présentation, l'estime de soi, ...). Il n'y a pas de test certifiant en alpha.

En pratique

A la fin de ma période de formation en **alphabétisation**, je reçois une attestation de fréquentation. Si je le souhaite, je peux présenter mon certificat d'études de base (CEB).



J'ai étudié le français dans mon pays, avant d'habiter en Belgique. Je souhaite reprendre des études mais je ne sais pas si mes connaissances du français sont suffisantes pour le faire. Je passe un test de positionnement pour connaître mon niveau.



J'ai suivi une unité de formation en FLE dans une école de promotion sociale. J'ai reçu une attestation de réussite après avoir réussi mon évaluation.



J'habite à Namur depuis 7 ans et je souhaite demander la nationalité belge. Je dois prouver un niveau minimum de connaissances en français pour introduire ma demande. Je m'adresse au FOREM pour passer un test et faire reconnaître ma connaissance de la langue française.

Les filières de formation en langue française et la validation des formations

Diverses associations, écoles de promotion sociale ou pouvoirs locaux proposent des formations en alpha, FLE, RAN. Certaines institutions reçoivent des subsides, d'autres non. De même, certains parcours de formation aboutissent à un certificat/diplôme pour la personne et d'autres non. Le public, les formations, les objectifs et les conditions d'entrée sont différents.

Il est donc important de se renseigner avant d'orienter une personne vers une formation et d'être au clair avec ses besoins spécifiques.

Les écoles de promotion sociale relèvent de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. De ce fait, elles peuvent délivrer des attestations certificatives et/ou un diplôme reconnu.

D'autres opérateurs, principalement en alpha, répondent à des finalités d'émancipation citoyenne (Education Permanente) et délivrent une attestation de fréquentation. En tant que Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP), un opérateur d'alphabétisation peut faire signer un contrat de formation FOREM à la personne qui remplit les conditions.

Il existe également les acteurs de l'intégration, connus comme initiative locale d'intégration (ILI). Ces opérateurs travaillent dans le cadre de la politique d'action sociale en vue de favoriser l'intégration des personnes étrangères.

Enfin, certaines initiatives bénévoles ne répondent pas à des normes formelles en matières de minimum d'heures de formation et de positionnement pédagogique. De ce fait, l'attestation délivrée ne peut être valorisée dans le cadre de démarches d'intégration ou d'insertion socioprofessionnelle.

Tableau de synthèse des filières de formation d'adultes

	Promotion sociale	Éducation permanente	Insertion socio-professionnelle Cisp
Filière	- FLE - RAN	- Alpha (Alpha FLE / Alpha oral, Alpha écrit) - FLE	- Alpha FLE / Alpha oral, Alpha écrit - RAN
Pouvoirs subsidiant	 FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	 FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	 Wallonie
Type de document délivré au terme de la formation	- Diplôme certifiant au terme d'un module constitué de plusieurs unités de formation	- Attestation de fréquentation	- Attestation de fréquentation
Reconnaissance accordée au terme de la formation (sous réserve du respect des conditions exigées par le législateur)	- Parcours d'insertion sociale - Parcours d'intégration - Si niveau A2 acquis est reconnu comme preuve de connaissance linguistique pour une demande de nationalité	- Parcours d'insertion sociale - Parcours d'intégration (selon les opérateurs)	- Parcours d'insertion sociale - Parcours d'insertion socioprofessionnelle (Contrat Forem F70bis) - Parcours d'intégration

Initiatives locales d'intégration : ILI	Pouvoirs locaux	Initiatives privées	Enseignement à distance Wallangues
- Alpha FLE/ Alpha oral - RAN	- Alpha FLE / Alpha oral, Alpha écrit - FLE	- Alpha - FLE	- Alpha - FLE
 Wallonie	Pouvoirs locaux	/	 Wallonie
- Attestation de fréquentation	- Attestation de fréquentation	- Attestation de fréquentation	/
- Parcours d'intégration	- Parcours d'intégration (selon les opérateurs)	/	/

Certains organismes réalisent des tests de validation linguistique **reconnus**, en vue de prouver la connaissance du français. Ce sont des procédures soumises à certaines conditions et dans un cadre précis. Plus d'informations :



Pour aller plus loin

Quelques sites de référence

Plus d'informations sur :

Portail wallon de l'offre en alphabétisation et français langue étrangère

Portail en ligne à destination des professionnels de l'insertion et de l'orientation permettant une recherche des offres de formations dans le cadre de l'apprentissage du français.

- <http://www.portailalphafle.be/>

Répertoire (papier) des formations en langue française sur le territoire de la province de Namur (édition 2017)

- www.bassinfe-namur.be/actualites/repertoire-des-formations-en-langue-francaise-sur-le-territoire-de-la-province-de-namur

Le cadre de référence de l'alphabétisation

- www.lire-et-ecrire.be/Balises-pour-l-alphabetisation-populaire

Le test de positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation

- www.lire-et-ecrire.be

Le référentiel et le test de positionnement pour le français langue étrangère et seconde (FLES)

- www.lire-et-ecrire.be

Lire et Ecrire communauté française. Analphabète et débutant à l'oral : questions d'apprentissage. Abécédaire du formateur. Bruxelles, Lire et Ecrire, 2014.

- www.lire-et-ecrire.be

Le cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer

- www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages

Tester son niveau et autoapprentissage du français en ligne et gratuitement

- www.wallangues.be

Préparation aux tests linguistiques du SELOR

- <https://www.ofoifa.belgium.be/fr/formations/langues/selor-preparation-aux-tests-linguistiques-des-articles-10bis-et-11bis-online>

Tests reconnus

- www.forem.be
- www.selor.be
- www.dorifor.be

En synthèse

Il est judicieux de se référer à l'alphabétisation, au français langue étrangère et à la remise à niveau lorsqu'on parle de **formation à la langue française**. Les filières de formation à la langue française poursuivent des méthodes et des approches différentes, même si elles peuvent être liées. Celles-ci sont définies selon le profil des apprenants. Elles tiennent compte de leur niveau de scolarité, de leurs capacités d'apprentissage et de leur connaissance initiale du français.

La formation des adultes sollicite des compétences spécifiques en plusieurs disciplines : andragogie(9), pédagogie, didactique, etc.

L'apprentissage de la langue française est un moyen et pas une fin en soi, ni pour l'insertion, ni pour l'intégration.

L'évaluation et le positionnement dans les quatre compétences linguistiques poursuivent des objectifs différents. Evaluer, positionner en langue est presque comme réaliser un diagnostic, cela requiert de l'expérience.

L'orientation vers des formations/des cours doit se faire au regard du profil de l'apprenant mais surtout en lien avec son projet de vie. La personne reste au cœur de son processus d'orientation. Les démarches d'inscription, les conditions de suivi d'une formation et le type d'attestation délivrée doivent être explicités au moment de l'orientation. Lors du processus d'orientation, il faut veiller à respecter une impartialité et une neutralité dans les informations transmises. L'inscription auprès de chaque opérateur dépend des conditions réglementaires liées aux subsides et aux dispositions politiques en matière d'enseignement, d'insertion et d'intégration.

(9)Andragogie : science et pratique de l'éducation des adultes.

- **Vous rencontrez le tout public, des personnes d'origine étrangère qui ne parlent pas le français et/ou ne sont pas ou peu scolarisées ; mais aussi des Belges en difficulté de lecture et d'écriture ?**

- **Vous vous posez des questions sur le degré de connaissance et de maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit, lorsque vous communiquez avec ces publics ?**

- **Vous souhaitez améliorer la prise en compte des personnes que vous rencontrez en les orientant en fonction de leurs besoins spécifiques en matière de formation à la langue française ?**

- **Vous hésitez ou vous ne vous sentez pas outillé pour orienter correctement la personne vers une formation à la langue française ?**

Ce livret répond aux questions les plus courantes liées à l'orientation vers des formations/cours de français.